

AUTORISATION PARENTALE

Saison 2023-2024

Dans le cadre des activités de l'école de musique Mélodie et lors des différentes manifestations (auditions, spectacles, etc.), des photos et vidéos sont prises dans le but de garder des traces de ces moments forts ou de présenter l'école de musique sur les supports de communication internes et externes (plaquettes, flyers, presses, site Internet, réseaux sociaux, etc.).

Nous avons besoin de l'autorisation parentale pour les enfants mineurs afin de pouvoir utiliser/diffuser ces clichés. Si des parents **ne sont pas d'accord** avec ce projet, ils doivent envoyer le coupon réponse ci-dessous avec une photo d'identité couleur de chacun des enfants à : École de musique Mélodie - 503 rue du Moulin, Drain 49530 ORÉE-D'ANJOU.

Quant aux **élèves majeurs** en désaccord, ils doivent également nous retourner le coupon.

Une absence de réponse et/ou la signature du règlement intérieur de l'école de musique Mélodie vaudra autorisation de fait.

✂

Je soussigné(e) : tuteur légal élève majeur

Demeurant :

.....

n'autorise pas l'école de musique Mélodie à utiliser/diffuser les clichés sur lesquels figure(nt) mon (mes) enfant(s), je joins la(les) photo(s) d'identité. Nom(s) et prénom(s) de mon (mes) enfant(s) :

.....

n'autorise pas l'école de musique Mélodie à utiliser/diffuser les clichés sur lesquels je figure (uniquement pour les élèves majeurs), je joins ma photo d'identité.

Fait à, le

Signature du représentant légal ou de l'élève majeur

